



**Association**  
des communes  
du Haut-Lac

## Mise au concours

Afin de compléter l'équipe de direction des écoles, l'Association des communes du Haut-Lac (ACHL) met au concours un poste de :

### Directeur-trice des écoles de la scolarité obligatoire du Haut-Lac (100%)

#### Vos missions principales :

- Vous êtes responsable de la direction générale de toute la structure des Ecoles du Haut-Lac (EDHL) ainsi que de toutes les activités scolaires
- Vous dirigez l'ensemble des collaborateurs des EDHL et vous êtes chargé d'assurer un climat de travail propice au bon fonctionnement de l'établissement
- Vous gérez les tâches d'organisation, de planification, de coordination, d'animation, de développement et de surveillance de l'enseignement et de l'éducation, en collaboration avec les enseignants, les partenaires concernés et les autorités communales et cantonales

#### Votre profil :

- Vous bénéficiez d'une formation de directeur-trice d'école, d'une formation jugée équivalente ou vous vous engagez à suivre une formation de directeur-trice d'établissement scolaire (FORDIF)
- Vous avez de l'expérience dans la direction d'un établissement scolaire
- Vous possédez d'excellentes compétences pédagogiques et organisationnelles
- Vous faites preuve de leadership et savez encadrer une équipe
- Vous disposez d'un excellent sens de la communication
- Vous êtes résistant au stress et à la pression
- Vous êtes domicilié-e sur le territoire de l'une des quatre communes du Haut-Lac ou êtes prêt-e à y emménager (un atout)

**Lieu de travail :** Cycle d'orientation à Vouvry, avec déplacements réguliers dans les écoles des 4 Communes du Haut-Lac (Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph)

**Entrée en fonction :** De suite ou à convenir

**Durée du contrat :** Indéterminée

**Conditions d'engagement :** Selon l'échelle des traitements de l'ACHL

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir le cahier des charges, veuillez adresser un courriel au secrétariat de l'ACHL – [info@achl.ch](mailto:info@achl.ch). Les offres de services, avec curriculum vitae, photo, références, extrait du casier judiciaire récent (validité inférieure à six mois), copies des titres et diplômes, sont à adresser à l'Association des communes du Haut-Lac, case postale 10, 1896 Vouvry, jusqu'au 11 juin 2023.

Port-Valais, le 23 mai 2023